

Fiche d'information

Semaine de prévention des empoisonnements



La Semaine de prévention des empoisonnements est une campagne nationale annuelle de sensibilisation aux causes des empoisonnements accidentels et aux moyens de les prévenir. Chaque année, plus de 1 500 Canadiens perdent la vie et près de 8 000 sont hospitalisés à la suite d'un empoisonnement accidentel.

Avec la légalisation du cannabis au Canada, la consommation de cannabis est devenue plus fréquente et les appels aux centres antipoison canadiens pour des empoisonnements liés au cannabis sont de plus en plus nombreux.

Cette année, Parachute s'associe à ses partenaires dans tout le Canada pour prévenir les empoisonnements accidentels par des produits à base de cannabis et divers autres produits toxiques courants.

Les faits sur l'empoisonnement par le cannabis

- L'utilisation de produits à base de cannabis au Canada a augmenté à la suite de la légalisation du cannabis en 2018. Le cannabis étant désormais à la portée d'un plus grand nombre de Canadiens, il est important de savoir comment l'entreposer en toute sécurité.
- Comparativement aux autres formes de cannabis, les produits comestibles issus du cannabis peuvent avoir un effet plus fort et prolongé sur l'organisme. L'ingestion de cannabis est la cause la plus fréquente d'empoisonnement par le cannabis chez les enfants.
- Les produits comestibles à base de cannabis ressemblent souvent à des collations courantes (par exemple des biscuits, des brownies, des bonbons en gélatine). Un jeune enfant risque d'être incapable de faire la différence et donc d'en consommer involontairement une grande quantité. Les parents et les personnes qui s'occupent des enfants doivent, en tout temps, conserver les produits comestibles à base de cannabis et tous les autres produits de cannabis sous clé, en hauteur, hors de vue et hors de portée.

- Les enfants peuvent subir un empoisonnement aux substances chimiques contenues dans le cannabis en raison de leur petite taille et de leur poids léger.
- Des études indiquent que l'empoisonnement chez les enfants peut être lié à un comportement d'imitation, car les jeunes veulent souvent faire les mêmes choses que leurs parents et les personnes qui s'occupent d'eux. Les adultes doivent éviter de consommer des produits à base de cannabis devant les enfants.
- Il a été démontré que les emballages à l'épreuve des enfants réduisent les blessures et les décès causés par l'empoisonnement. Il est important de conserver les produits à base de cannabis dans leur emballage d'origine, à l'épreuve des enfants.
- 40 % des parents canadiens seulement indiquent connaître les ressources locales des centres antipoison. Les parents et les personnes qui s'occupent des enfants doivent conserver le numéro de téléphone du centre antipoison local dans leur téléphone cellulaire ou dans un endroit visible, comme sur le réfrigérateur.
- 94 % des parents canadiens qui consomment du cannabis conviennent qu'il est de leur responsabilité d'entreposer de façon sécuritaire leurs produits de cannabis; toutefois, seulement 41 % d'entre eux affirment qu'ils connaissent les directives sur la façon d'entreposer le cannabis. Les produits à base de cannabis doivent être placés dans un contenant ou un emballage à l'épreuve des enfants, dans un compartiment, un tiroir ou un placard verrouillé.

En cas d'empoisonnement accidentel, contactez votre centre antipoison local. En cas de perte de conscience ou de difficulté à respirer, appelez le 911.

Consultez le site parachute.ca/semaine-de-prevention-des-empoisonnements pour obtenir une liste des centres antipoison au Canada et pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez #RepenserlesPoisons.

Ce document a été réalisé grâce à une contribution financière de Santé Canada; les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.